

L'opération de la mise en caisse à *Québec*, commencée le 28 Septembre dernier, s'est terminée le 26 Octobre. Pour le transport, on s'est servi de barges, qui ont remonté la rivière et les canaux ; par là, on a évité les retards et les inconvénients qu'eussent occasionnés les transbordements ou les changements de bateaux, si l'on eût choisi un autre mode de transport. Malgré l'état avancé de la saison et les mauvais temps, les barges sont arrivées heureusement à leur destination.

Le nouvel Edifice du Parlement n'étant pas encore prêt, il a fallu attendre plusieurs mois avant de déballer les livres. En attendant l'achèvement du bâtiment de la bibliothèque, on a préparé provisoirement la galerie de peinture et quelques chambres contigües. Comme ces Chambres sont voisines des salles législatives, les Membres auront ainsi facilement accès aux livres durant la saison.

Ce n'est qu'au commencement du mois de Février qu'elles ont été prêtes pour la mise en place. Le déballage des livres a commencé le 5 Février et s'est continué jusqu'au 16 Mars, que le local à notre disposition se trouvant rempli, nous avons dû nous adresser au Bureau des Travaux Publics pour avoir de nouvelles installations. Il était difficile de nous en procurer, vu les besoins des autres Départements. Cependant on s'est fini par nous accorder une chambre destinée d'abord à servir de Salle à Fumer pour l'usage des Membres du Conseil Législatif.

L'achèvement et l'appropriation de cette pièce ont donné lieu à de nouveaux retards, si bien que nous n'avons pu reprendre avant la 9 Mai le déballage du reste des livres. Nous avons été depuis occupés constamment à mettre en place et à classer la collection dans les différentes parties de la Bibliothèque ; mais, malgré le supplément d'aide que l'on nous a permis d'avoir, ce travail n'est pas encore tout à fait terminé.

Néanmoins, tous les livres de la Bibliothèque, à l'exception de la section du Droit Français, restée à *Québec* sous la garde des Commissaires de la Codification des Lois du *Bas-Canada*—sont aujourd'hui retirés des caisses, et la plupart même sont rangés et classés avec ordre, autant du moins que l'a permis l'exiguïté du local que nous avons à notre disposition.

La Commission de Codification étant à la veille de clore ses travaux, Votre Bibliothécaire a donné avis au Secrétaire de cette commission de remettre au plus tôt à la Bibliothèque les Livres de Droit Français, afin que les Membres puissent, s'ils est possible, en avoir l'usage pendant la présente Session.

Comme ces livres doivent être bientôt expédiés ici, Votre Bibliothécaire désire insister respectueusement auprès de Votre Honorable Chambre sur la nécessité d'avoir un appartement additionnel contigu à ceux qui servent maintenant de bibliothèque. Les chambres que nous avons sont tout à fait insuffisantes pour placer nos livres commodément. Dans plusieurs cas, nous avons été obligés, à cause du manque d'espace, de mettre double rangée de livres sur les rayons, ce qui les tient en partie hors de la vue. On pense qu'il s'écoulera au moins deux années avant que la Bibliothèque permanente ne soit en état d'être occupée. En attendant, il est absolument indispensable que nous ayons quelqu'autre local non-seulement pour y mettre les livres, mais aussi pour pendre les cartes géologiques et hydrographiques de prix qui appartiennent à la Bibliothèque et qu'on ne peut consulter commodément dans les circonstances actuelles.

Avant le départ du Gouvernement de *Québec*, Votre Bibliothécaire, conformément aux instructions du Comité Conjoint de la Bibliothèque, a écrit au Recteur de l'Université *Laval* lui exprimant les remerciements du corps dirigeant et des officiers de la Bibliothèque pour l'usage gratuit pendant six ans des appartements spacieux qui ont généreusement été mis à la disposition de la Législature, pour recevoir une grande partie des volumes de la Bibliothèque qu'on ne pouvait placer faute d'espace dans l'Edifice du Parlement ; votre Bibliothécaire a en même temps profité de cette occasion pour prier l'Université de vouloir accepter certains doubles d'exemplaires et appareils astronomiques qui appartenaient à la Bibliothèque, comme une légère marque de reconnaissance des bons services de cette Institution. Ci-annexée est une copie de la correspondance qui a été échangée sur ce sujet.

Depuis la dernière Session, on n'a pu nécessairement ajouter qu'un petit nombre de volumes à la Bibliothèque, c'est pourquoi on n'a pas jugé nécessaire de faire imprimer un